Image not found or type unknown

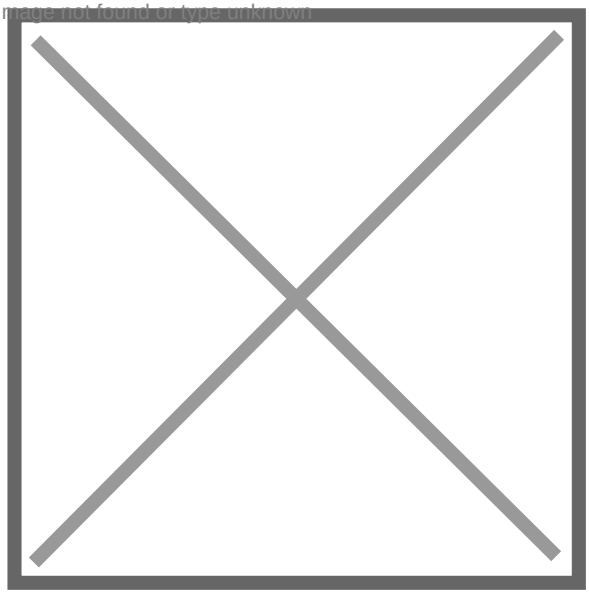

Litige avec employeur suite à un arret maladie

Par **LILI**, le **11/02/2011** à **12:44**

Bonjour,
voila j avais déja écrit pour un litige avec mon employeur donc je vous re raconte mon histoire qui prend des consequences que je ne comprend pas;voila sa fait bientot 3 ans que je travail dans un service de soins à domicile je suis aide soigante en janvier j'avais tres mal au dos sciatique ne voulant pas m'arreter mon medecin traitant a fait un papier deconseillant le port de charges lourdes pendant 3 mois de la mon employeur ma interdit de revenir travaillé tant que j'avais pas vu la medecine du travail lors de mon rdv la medecine du travail ma declare inapte temporaire pour cause dc sciatique elle ma renvoyé chez mon medecin traitant pour un arret ce qu il a fait il ma mi un mois sachant que donc j'avais une sciatique et j' essaye d' avoir un enfant depuis un an donc pour lui la descision de me mettre au repos etait la seule solution dc depuis sa f dc trois semaine que je suis en arret il me reste une semaine et mon employeur maintenant me fait encore controlé cette fois ci par un medecin conseil je n' en peut plus entre temps j' ai fait une fausse couche la semaine derniere psychologiquement avec cette pression mon arret finalement n'a pas ete du repos ,je voudrais savoir si vous pensez que que le medecin conseil va contredire mon arret ou pas ?je voulai reprendre en mi temps therapeutique mais la vu l ampleur que sa prend je ne sais plus quoi faire me prolongé?reprendre?mi temps? je pense que si je reprends tout de suite ils vont me faire de la pression pouvez vous m aider? MERCI

Par **P.M.**, le **11/02/2011** à **14:00**

Bonjour,
Je ne sais pas ce qui peut vous faire dire que c'est l'employeur qui vous fait contrôler...
Il est à mon sens pratiquement impossible de connaître la décision du médecin conseil...

Par **LILI**, le **11/02/2011** à **14:22**

sa ne peut etre que mon employeur car la secu a fait une erreur sur mon arret au niveau du mois dc pour la secu j avais repri le travail je voulais juste savoir quel comportement adopté avec ce medecin conseil

Par **LILI**, le **11/02/2011** à **14:35**

et surtout sur le fait que c mon employeur qui a voulu que je m arrete et que j ai fait ce qu il ma dit dc je trouve sa tres incorrect et savoir ce qu il cherche,,,????

Par **P.M.**, le **11/02/2011** à **15:01**

Le médecin conseil va sans doute vous demander de lui communiquer toute les pièces en votre possession de votre dossier médical...
Votre médecin traitant voudra peut-être lui communiquer d'autres informations...
Quant à répondre sur ce que cherche l'employeur à part apparemment de vous causer des tracas, je ne peux vous le dire mais si je me souviens bie, vous étiez déjà en conflit avec lui précédemment...

Par **LILI**, le **11/02/2011** à **15:25**

oui pour le motif qu il ne voulait pas que je travail tant que je n aurait pas vu la medecine du travail et qu il ne voulait pas me payer ces jours la mon medecin traitant a resolu le probleme en datant mon arret du jour ou elle ma interdit de travailler mais bon oui je pense que c est pour m embeter et tout tenter mon employeur a su que je voulais un enfant et j ai l impression qu il fait tout pour se debarrasser de moi vu ma situation

Par **LILI**, le **11/02/2011** à **15:27**

par contre les horaires a etre chez nous c bien 9h11h 14h16h dc le soir il na pas de soucis?

Par **P.M.**, le **11/02/2011** à **16:54**

Pour les sorties autorisées, je vous propose ce dossier

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés